



Informations

Les agents des services techniques du SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre interviennent dans différents domaines de compétences :

Les espaces verts : les communes membres doivent avoir transféré la compétence « espaces verts » au SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre.

Le montage des chapiteaux, lors des fêtes locales peut être organisé pour les communes membres (sous convention).

Pour toutes demandes de travaux, matériel..., vous pouvez télécharger le formulaire :

DEMANDE DE TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES

Le service à la personne : intervention chez les particuliers-employeurs dans le cadre des espaces verts, d'un prêt de benne, de petits travaux de maçonnerie et de petits travaux domestiques.

Les agents des services techniques contribuent au maintien et à la sauvegarde du patrimoine du SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre.

Le SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre propose la possibilité de louer une benne à destination des particuliers ou des collectivités. Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le service technique.

